

MESSAGE DU CONSEIL DE FONDATION

Mesdames, Messieurs,

Voilà déjà deux ans que la Fondation Cogest'ems a été créée avec le regroupement de toutes les institutions antérieurement fondées et gérées par notre Directeur Général Monsieur Serge Gétaz et toute son équipe.

Ce regroupement n'a pas occasionné de changements fondamentaux dans la gestion courante hormis un changement de nom et quelques adaptations au niveau organisationnel.

Aujourd'hui, le Conseil de Fondation, qui a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2016, se plaît à relever que les options prises en type de gouvernance portent leurs fruits et correspondent à ses attentes.

Des projets d'amélioration et de modernisation sont en cours mais le projet qui retient actuellement particulièrement notre attention est celui de la construction du futur EPSM (Etablissement Psycho-Social Médicalisé) le Rond-Point.

Beaucoup d'entre vous ont eu l'occasion de participer au vernissage du concours d'architecture qui s'est tenu le 4 décembre 2017 qui a vu un atelier d'architecture de Bienne remporter la mention et par là gagner le droit d'édifier cette nouvelle structure qui devrait ouvrir ses portes à l'automne 2021.

Voilà un bref aperçu de quelques points clés qui ont ponctué ces deux années et nous aurons l'occasion de revenir plus en détails lors d'une prochaine newsletter sur le développement des activités de la Fondation.

A l'approche des fêtes de fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous que celles-ci soient riches de joie et de gaieté, que la nouvelle année déborde de bonheur et de prospérité et que tous les vœux formulés pour 2018 deviennent réalité.

Michel Vincent,
Président du Conseil de Fondation



De gauche à droite :

Mme Mary-Josée Rossier, M. Daniel Martin, M. Michel Vincent (Président),
Me Olivier Subilia, Dr Bornet (Vice-Président), M. Michel Miazza et M. Kurt Pfrender

DES NOUVELLES DU FUTUR EPSM LE ROND-POINT...

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, CHÂTEAU-D'OEX, LE 4 DÉCEMBRE 2017

Les contours du futur EPSM de Château-d'Oex sont désormais connus

Le lauréat du concours architectural mis sur pied par la Fondation Cogest'ems à Château-d'Oex a été désigné. Il s'agit du projet « Comme à la maison » du bureau d'architecture Siegrist Theubet à Bienne. Près de 13.4 millions de francs seront investis dans la construction du nouvel établissement psycho-social médicalisé sur les hauts de Château-d'Oex.

« C'est une étape importante qui vient d'être franchie. Et nous sommes très heureux du succès rencontré », relève Serge Gétaz, directeur de la Fondation Cogest'ems. En juin dernier, la Fondation a lancé un concours d'architecture pour la création d'un nouvel établissement psycho-social médicalisé de 43 lits, l'EPSM Le Rond-Point, sur les hauts de Château-d'Oex. Après examen des 44 dossiers déposés, le jury a désigné son lauréat à la mi-novembre. Il s'agit du projet « Comme à la maison » du bureau d'architecture Siegrist Theubet à Bienne. L'ensemble des projets est à découvrir dès ce soir (17h00) et jusqu'au 16 décembre à la Grand Rue 102 à Château-d'Oex.

Contraintes architecturales

Le projet architectural devait tenir compte de deux missions de la Fondation Cogest'ems : d'une part, le maintien des acquis et la réhabilitation (2 unités de soins de 14 lits en chambres individuelles), et d'autre part, le maintien pour de la psychiatrie vieillissante (1 unité de soins de 15 lits en chambres individuelles). Autre défi architectural : intégrer ces unités de soins dans trois maisonnées distinctes, comprenant logements intimes et espaces collectifs fonctionnels et conviviaux. L'EPSM Le Rond-Point accueillera également l'administration centralisée de toute la Fondation Cogest'ems, le service technique-entretien-

transports-sécurité, et le service hôtelier-intendance. Construit dans le périmètre du Pôle Santé, il fera partie du plan partiel d'affectation L'Etambeau, intégrant également le nouvel Hôpital

d'affectation ». Le premier coup de pioche est prévu pour le printemps 2019. Coût des travaux : près de 13.4 millions de francs. L'ouverture de l'établissement psycho-social médicalisé



© SIEGRIST THEUBET ARCHITECTES

du Pays-d'Enhaut et le nouveau bâtiment de l'EMS Praz-Soleil.

13.4 millions de francs

« Le bureau Siegrist Theubet est le seul à nous avoir proposé un dossier comprenant trois maisonnées distinctes, avec des accès séparés, ajoute Serge Gétaz. C'est notamment ce qui nous a séduits. Le projet a également été conçu de manière rationnelle avec une exploitation simple et optimale des locaux. La volumétrie des bâtiments est bonne, l'accès au site est bien conçu. Le tout s'intègre parfaitement aux exigences du plan partiel

est quant à elle agendée à fin 2021.

Créée en 2015, la Fondation Cogest'ems gère actuellement quatre institutions pour un total de 84 lits au Pays-d'Enhaut (hébergement, assistance, surveillance, soins de patients atteints dans leur santé mentale). La construction de l'EPSM Le Rond-Point s'inscrit dans sa volonté de répondre au mieux à l'évolution des besoins et à la prise en soin des personnes atteintes de maladies psychiatriques.

PODIUM

Issu de 44 projets

1^{er} rang, 1^{ère} mention

COMME A LA MAISON

SIEGRIST THEUBET ARCHITECTES Sàrl

2^{ème} rang, 1^{er} prix

CHEMIN PARTAGE

suter sauthier architectes SA et transversal architectes sàrl

3^{ème} rang, 2^{ème} prix

WHY NOT ?

RBCH architectes Sàrl

4^{ème} rang, 3^{ème} prix

NARCISSE ET NEMESIA

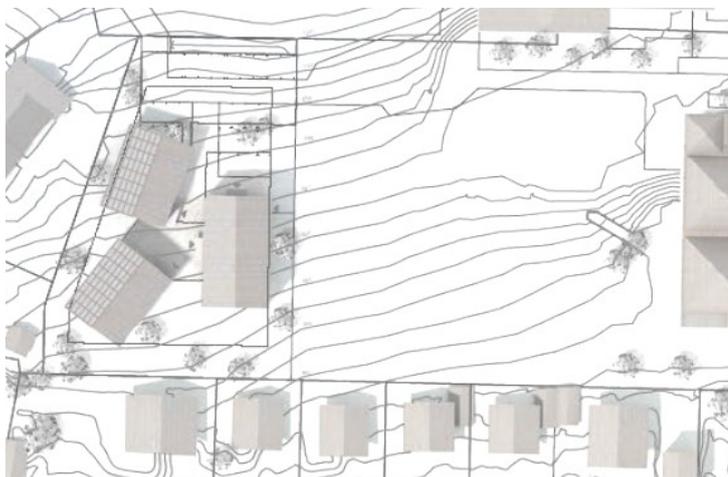
Fournier_Maccagnan

5^{ème} rang, 2^{ème} mention

FAON

Office Oblique - Sarah Haubner Konrad Scheffer





CALENDRIER DU CONCOURS

Ouverture des inscriptions
09.06.2017

Délai d'inscription
28.07.2017

Retrait des maquettes
dès le 15.06.2017

Délai d'envoi des questions
07.07.2017

Envoi des réponses
21.07.2017

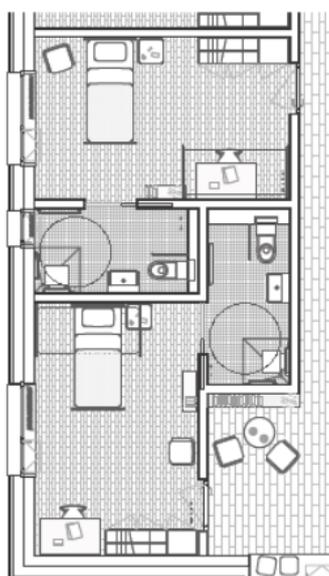
Remise des projets
22.09.2017

Remise des maquettes
13.10.2017

Vernissage de l'exposition
04.12.2017

Publication des résultats
05.12. 2017

Exposition publique
05.12 au 16.12.2017



COMPOSITION DU JURY

Président

Serge Gétaz, Directeur Général

Membres non professionnels

Michel Vincent, Président du
Conseil de Fondation

Daniel Martin, Membre du
Conseil de Fondation

Vincent Chappuis, Directeur
des Soins

Membres professionnels (architectes)

Alexandre Clerc Architecte
HES, Fribourg

Marie Gétaz Architecte EPFL /
SIA / ESAA, Vevey

Diane de Pourtalès Architecte
EPFL, Service des assurances
sociales et de l'hébergement
(SASH)

Helko Walzer Architecte SIA,
Berne

Denis Woeffray Architecte
HES / FAS, Monthey

Suppléant non professionnel

Paschoud Fanny Marketing /
Communication

Suppléant professionnel

Jordan David Architecte HES,
Vevey

FERMETURE DÉFINITIVE DE LA BRASSERIE DE L'OURS

C'est une décision très difficile que le Conseil de Fondation a dû prendre le 5 septembre dernier.

La Fondation a fait le choix de se recentrer sur son activité principale, à savoir le secteur médico-social et de se séparer de son secteur hôtellerie / restauration, impliquant l'exploitation de la Brasserie de l'Ours, de l'Hôtel de Ville et du Caribou Bar Lounge à Château-d'Oex; ceci, à compter du 30 novembre. Dans cette ancienne organisation, la Fondation n'était en effet plus en mesure d'assurer une gestion efficace de ses services. Elle ne pouvait répondre aux besoins futurs de sa clientèle sans mettre en péril sa rentabilité. Il y a eu nécessité à se restructurer.

L'EMS L'Ours manque clairement d'espace pour déployer son activité dans les meilleures conditions. Les locaux de la Brasserie représentent une solution qui répond pleinement aux besoins des Résidents et qui permettra une amélioration sensible des conditions de travail de nos collaborateurs. Après plus de douze années d'intense activité, des travaux conséquents doivent être entrepris pour la remise en état de la cuisine de l'EMS L'Ours, Brasserie comprise. Sa pleine réaffectation au secteur médico-social permet ainsi à la Fondation d'obtenir une garantie de l'État pour le financement des travaux et d'en réduire l'ampleur.

C'est une page qui se tourne, certes, mais nous restons très optimistes quant à l'avenir. La place du village reste un lieu d'échanges et de rencontres, et pour cause ! L'exploitation de l'Hôtel de Ville et du Caribou Bar Lounge a été repris par Debbie Rochat et Patrick Théry, dit Bill, sans interruption. Un café-restaurant est par ailleurs ouvert au public au 1^{er} étage du bâtiment. Le duo se fera un plaisir de vous y accueillir.

Nous adressons nos remerciements sincères à tous les collaborateurs qui ont œuvré pour ce secteur au long des années.

Pour le Conseil de Fondation
Serge Gétaz, Directeur Général

ET ALORS QUELS SONT LES FUTURS AMÉNAGEMENTS SOUHAITÉS POUR L'EMS L'OURS :

- Local Brasserie -> Salle CAT - Atelier cuisine - Salle de conférence
- Cuisine -> Rénovation de la cuisine
- Salle CAT (rez-inferieur) -> Local de pause des collaborateurs
- Local de pause des collaborateurs -> Salon de coiffure
- Local de brassage -> Rangements pour le secteur hôtelier-intendance
- Bureau place du Village -> Bureau du secteur hôtelier-intendance

Plus de détails au prochain numéro...

VOUS LES CONNAISSEZ LES SUPERS APPRENTIS DE LA FONDATION ? (RE)DECOUVREZ-LES ... VIA LE QUESTIONNAIRE DE PROUST

Laetitia Pellegrini

Apprentie
Gestionnaire en
intendance

Le principal trait de mon caractère : **Vive, ordonnée**

La qualité que je préfère chez les hommes : **Calme**

La qualité que je préfère chez les femmes : **Multitâches**

Mon principal défaut : **Têtue**

Ma principale qualité : **Généreuse**

Ce que j'apprécie le plus chez mes amis : **La simplicité et l'honnêteté**

Mon occupation préférée : **Faire des pâtisseries**

Mon sport préféré : **Le ski**

Mon rêve de bonheur : **Voyager**

Le pays où j'aimerais vivre : **L'Italie**

La couleur que je préfère : **Le vert**

La fleur que je préfère : **L'orchidée**

L'oiseau que je préfère : **L'aigle**

Mon auteur favori : **Agatha Christie**

Mon héros dans la fiction : **Taron Egerton**

Mon peintre préféré : **Claude Monet**

Mon héros dans la vie réelle : **Ma grande sœur**

Ce que je déteste le plus : **Les araignées**

Le don de la nature que je voudrais avoir : **Se téléporter**

Comment j'aimerais mourir : **Dans le sommeil**

L'état présent de mon esprit : **Contente, joyeuse, heureuse, ...**

La faute qui m'inspire le plus d'indulgence : **Les p'tits mensonges et les p'tites bêtises**



De gauche à droite :
Blanche,
Stéphanie,
João (cuisine),
Matilde,
Laetitia et
Mélissa

Matilde Binaghi

Apprentie
Assistante socio-éducative
EMS L'Ours

Le principal trait de mon caractère : **Patiente**

La qualité que je préfère chez les hommes : **Attentionné**

La qualité que je préfère chez les femmes : **Attentive**

Mon principal défaut : **Timide**

Ma principale qualité : **La patience**

Ce que j'apprécie le plus chez mes amis : **La fidélité**

Mon occupation préférée : **Monter à cheval**

Mon sport préféré : **L'équitation**

Mon rêve de bonheur : **Avoir un cheval**

À part moi-même qui voudrais-je être : **Personne**

Le pays où j'aimerais vivre : **Le Canada**

La couleur que je préfère : **Le bleu**

La fleur que je préfère : **Les roses**

L'oiseau que je préfère : **Le rouge-gorge**

Mon auteur favori : **Stephen King**

Mon héros dans la fiction : **Jason Statham**

Mon peintre préféré : **Léonard de Vinci**

Ce que je déteste le plus : **Etre malade**

Le don de la nature que je voudrais avoir : **L'immortalité**

Comment j'aimerais mourir : **Dans le sommeil**

L'état présent de mon esprit : **Positive**

La faute qui m'inspire le plus d'indulgence : **Le retard**

Ma devise : **Ce qui ne tue pas, rend plus fort**

Blanche Sansonnens

Apprentie

Assistante socio-éducative
EPSM Chanella

Le principal trait de mon caractère : **Calme**
La qualité que je préfère chez les hommes : **La sincérité**
La qualité que je préfère chez les femmes : **L'honnêteté**
Mon principal défaut : **La timidité**
Ma principale qualité : **Serviable**
Ce que j'apprécie le plus chez mes amis : **Leur gentillesse**
Mon occupation préférée : **Les samaritains**
Mon sport préféré : **Le badminton**
Mon rêve de bonheur : **Etre ambulancière**
A part moi-même qui voudrais-je être : **Une marmotte**
Le pays où j'aimerais vivre : **La France**
La couleur que je préfère : **Le bleu**

La fleur que je préfère : **L'oiseau du paradis**
L'oiseau que je préfère : **Le perroquet**
Mon auteur favori : **Mike Horn**
Mon poète préféré : **Victor Hugo**
Mon héros dans la fiction : **Joséphine ange gardien**
Mon compositeur préféré : **Claudio Capéo**
Mon peintre préféré : **Vincent van Gogh**
Mon héros dans la vie réelle : **Mon grand-papa**
Ce que je déteste le plus : **L'injustice**
Le don de la nature que je voudrais avoir : **Pouvoir soigner les autres**
Comment j'aimerais mourir : **Entourée de ma famille**
L'état présent de mon esprit : **Triste**
Ma devise : **S'accepter comme on est**

Stéphanie Mottier

Apprentie

Employée de commerce
Administration

Le principal trait de mon caractère : **Avenante**
La qualité que je préfère chez les hommes : **Sécurisant/souriant**
La qualité que je préfère chez les femmes : **Dynamique**
Mon principal défaut : **Manque de confiance en soi**
Ma principale qualité : **Organisée/autonome**
Ce que j'apprécie le plus chez mes amis : **La convivialité et la solidarité**
Mon sport préféré : **Le ski/snowboard**
Mon rêve de bonheur : **Faire un road-trip avec quelqu'un qui m'est cher**
À part moi-même qui voudrais-je être : **Un chat**
Le pays où j'aimerais vivre : **Le Canada**

La couleur que je préfère : **Le bordeaux**
La fleur que je préfère : **Le coquelicot**
L'oiseau que je préfère : **La chouette blanche**
Mon auteur favori : **Guillaume Musso**
Mon héros dans la vie réelle : **Mon grand-frère**
Ce que je déteste le plus : **L'hypocrisie**
Le don de la nature que je voudrais avoir : **Le sens de l'orientation**
Comment j'aimerais mourir : **Sereinement**
L'état présent de mon esprit : **Plein d'ambition**
La faute qui m'inspire le plus d'indulgence : **Une erreur due à l'ignorance**
Ma devise : **Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends !**

Mélissa Aebi

Apprentie

Assistante socio-éducative
EPSM La Pommeraie

Le principal trait de mon caractère : **La gentillesse**
La qualité que je préfère chez les hommes : **L'honnêteté**
La qualité que je préfère chez les femmes : **La franchise**
Mon principal défaut : **Têtue**
Ma principale qualité : **La détermination**
Ce que j'apprécie le plus chez mes amis : **Le soutien**
Mon occupation préférée : **Ecouter la pluie**
Mon sport préféré : **La danse**
Mon rêve de bonheur : **Etre éducatrice spécialisée**
À part moi-même qui voudrais-je être : **Marilyn Monroe**
Le pays où j'aimerais vivre : **Le Canada**

La couleur que je préfère : **Le rose**
La fleur que je préfère : **La rose**
L'oiseau que je préfère : **L'aigle**
Mon auteur favori : **Sigmund Freud**
Mon poète préféré : **Jean de La Fontaine**
Mon héros dans la fiction : **Badgirl**
Mon compositeur préféré : **Petit biscuit**
Mon peintre préféré : **Salvador Dalí**
Mon héros dans la vie réelle : **Mon frère**
Mon héros dans l'histoire : **Nelson Mandela**
Ce que je déteste le plus : **Le mensonge**
Le don de la nature que je voudrais avoir : **Vo-**
Comment j'aimerais mourir : **De manière spectaculaire**
L'état présent de mon esprit : **Calme**
La faute qui m'inspire le plus d'indulgence :

CHARTRE DE L'AVDEMS

Toutes nos activités et prestations ont lieu dans le respect de la chartre de l'Association Vaudoise d'Établissements Médico-Sociaux (AVDEMS).

Cette dernière repose sur les textes fondamentaux du droit international, national et cantonal, relatifs aux droits humains et aux droits des Résidents, ainsi que sur les règles déontologiques médico-sociales.

La Fondation l'a retenue car elle correspond en tout point à la philosophie et aux valeurs de notre fondation.

PRINCIPE N°1

LE BÉNÉFICIAIRE :

UN ÊTRE HUMAIN À PART ENTIÈRE

Les membres de l'AVDEMS veillent aux intérêts du bénéficiaire. Ils s'engagent à protéger sa personnalité et son intégrité ainsi qu'à garantir ses droits. Ils s'engagent à considérer le bénéficiaire comme l'acteur premier de son projet d'accompagnement.

PRINCIPE N°2

LES PROCHES DU BÉNÉFICIAIRE : DES PARTENAIRES ACTIFS

Les membres de l'AVDEMS s'engagent à considérer les proches et les représentants légaux du bénéficiaire comme des partenaires de son accompagnement, dans le respect de sa volonté.

PRINCIPE N°3

LE LIEU D'ACCOMPAGNEMENT DU BÉNÉFICIAIRE :

UN LIEU ACCUEILLANT, ADAPTÉ À SES BESOINS ET SES RESSOURCES

Les membres de l'AVDEMS s'engagent à garantir des lieux d'accompagnement respectueux des valeurs fondamentales du bénéficiaire.

PRINCIPE N°4

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE ACCOMPAGNANT LE BÉNÉFICIAIRE : DES PROFESSIONNELS COMPÉTENTS ET ENGAGÉS

Les membres de l'AVDEMS s'engagent à constituer des équipes pluridisciplinaires. Les membres de l'AVDEMS développent une politique de ressources humaines respectueuse des collaborateurs et conforme au droit du travail.

PRINCIPE N°5

LE BÉNÉFICIAIRE DANS LA SOCIÉTÉ: UN RÔLE, UNE PLACE, DES INTÉRÊTS À DÉFENDRE

Les membres de l'AVDEMS affirment que le bénéficiaire a un véritable rôle et une place dans la société.

DÉJÀ 20 ANS POUR L'ATELIER-BOUTIQUE LE POURQUOI-PAS

Véritable lien social entre le monde réel et les Résidents, l'Atelier-Boutique Le Pourquoi Pas, situé au centre du village de Château-d'Oex, a été créé dans un but d'ouverture « hors des murs » de nos établissements.

JEUDI 5 OCTOBRE 2017

Journée empreinte de bonheur, de gaieté et de partage, voilà comment décritre les 20 ans de l'Atelier-Boutique Le Pourquoi-Pas !

Au programme :

- Un magnifique soleil
- De quoi se restaurer
- Découvrir ou redécouvrir la Boutique et l'Atelier
- Ateliers avec les Résidents

C'est nombreux que les Résidents, clients et collaborateurs se sont donnés rendez-vous ce jour-là.

Un tout grand merci à tous pour votre présence !



A SAVOIR

A l'Atelier

Il est proposé des activités telles que menuiserie, peinture, informatique, K-Lumet, activités créatrices. Contrairement à la plupart des ateliers protégés, les activités s'adaptent au talent et aux aspirations de chacun.

A la Boutique

On y trouve les objets créés ou restaurés par les Résidents, mais également une boutique seconde main, où sa fidèle clientèle du Pays-d'Enhaut a plaisir de s'y rendre pour dénicher un petit trésor ou au contraire en déposer un.

POUR UN ACHAT, AMENER UN OBJET A LA BOUTIQUE SECONDE MAIN OU TOUT SIMPLEMENT POUR UNE VISITE

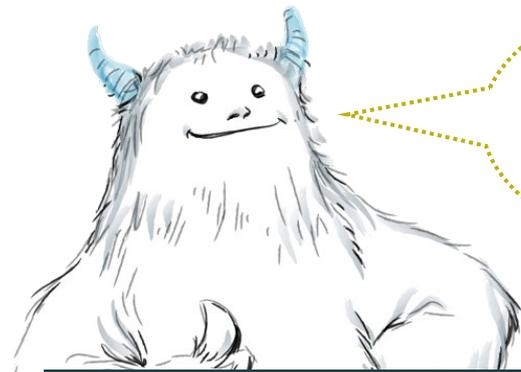
Atelier-Boutique
Le Pourquoi Pas
Grand Rue 25
1660 Château-d'Oex
Tél. : 026 924 56 72

HORAIRES

Matin : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30
Après-midi : mardi et jeudi de 14h00 à 16h00



LE COIN SANTÉ ET SÉCURITÉ



Psst t'es déjà allé chercher ton Yéti Pass ?

**Dernier délai : 31 décembre 2017
muni du voucher reçu et
d'une photo passeport**

SOYEZ RESPONSABLE SUR LES PISTES

Les dix règles de conduite de la Fédération internationale de ski (FIS) sont valables pour tous les usagers des descentes pour sports de neige ou des aménagements spéciaux. Selon la jurisprudence, elles sont contraignantes. Respectez ces règles et contribuez, vous aussi, à la sécurité sur les pistes

Règles de conduite de la FIS

Règle fondamentale

1. Respectez les autres. Veillez à ne pas les mettre en danger et à ne pas leur porter préjudice.

Règles de circulation

2. Descendez à vue. Adaptez votre vitesse et votre comportement à vos capacités et aux conditions.
3. Respectez la trajectoire du skieur ou snowboarder aval.
4. Dépassez en ménageant une distance suffisante.
5. Avant de pénétrer ou de vous engager après un stationnement sur la piste ou de virer vers l'amont, assurez-vous en regardant en haut et en bas de la piste que vous ne mettez personne en danger.

Stationnement / montée

6. Stationnez au bord de la piste ou aux endroits avec une bonne visibilité.
7. Montez et descendez à pied uniquement au bord de la piste.

Balisage et signalisation

8. Respectez le balisage et la signalisation.

En cas d'accident

9. Prêtez secours et avertissez le service de sauvetage.
10. Si vous êtes impliqué dans un accident ou témoin d'un accident, faites connaître votre identité.

Indispensable pour votre sécurité

- Contrôlez et entretenez régulièrement votre équipement et faites régler vos fixations de ski chaque année.
- Adaptez la vitesse et votre comportement à vos capacités et aux conditions de la piste.
- Portez un casque de sports de neige bien adapté.



FITNESS

ESPACE FITNESS DU PAYS-D'ENHAUT

Route de l'Hôpital 17 - 1660 Château-d'Oex

A partir du 1^{er} janvier 2018, **accès gratuit au Fitness de l'Hôpital du Pays-d'Enhaut.**

Le fitness est ouvert de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 sur présentation de votre badge nominatif Cogest'ems ;

Réservation et carte d'accès

En dehors des heures d'ouvertures, une carte d'accès est nécessaire pour ouvrir la porte; à disposition à la réception de l'EMS L'Ours ou au bureau de soins dans les autres établissements.

Retour de la carte d'accès dans les boîtes prévues à cet effet.

L'abonnement n'inclut pas l'accès à la piscine.

FITNESS 145

Grand Rue 59 - 1660 Château-d'Oex
Accès gratuit de 7h00 à 21h30

Réservation et carte d'accès

Disponible à la réception de l'EMS L'Ours entre 8h00 et 16h30.

Retour de la carte d'accès dans la boîte prévue à cet effet à la réception de l'EMS L'Ours.

Rabais de **15%**

sur présentation du badge nominatif, hors soldes et promotions chez :



Planète Sports
Château-d'Oex

Mountain Experience

LE SAVIEZ-VOUS?

CONTRÔLE CIVESS ARTICLE 59 CP

Afin d'évaluer les adaptations nécessaires pour répondre aux exigences du nouveau référentiel pour la prise en charge des personnes faisant l'objet de mesures pénales selon l'article 59 CP, la CIVESS a effectué une visite programmée des EPSM Chanella et La Pommeraie le mercredi 29 novembre 2017.

Les trois objectifs de cette nouvelle grille sont **ATTEINTS**. **La Direction félicite l'ensemble des collaborateurs des EPSM Chanella et La Pommeraie pour ces excellents résultats.**

Le rapport est à disposition dans les classeurs « Article 59 CP » des EPSM ou sur votre RepDoc sous l'onglet CIVESS.

PROJET PRÉCURSEURS ÉTABLISSEMENT DE SOINS REPONSABLE (ESR)

Répondre à nos besoins sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, voilà ce qu'est le développement durable.

Désireux d'intégrer les aspects de durabilité à son système de management, la Fondation Cogest'ems va participer en 2018, en qualité d'établissements pilotes, au projet ESR avec le soutien actif de l'AVDEMS.

Le référentiel ESR a été créé dans un but d'amélioration de la démarche de durabilité et est spécifique aux établissements de soins. Basé sur la démarche EcoEntreprise, il permet l'auto-évaluation, la mise en place d'objectifs voire même la définition d'indicateurs spécifiques et le benchmarking, entre autres possibilités.

Pour toute question :
Fondation Cogest'ems
Route des Chenoillettes 4
1660 Château-d'Oex
026 924 20 30
www.cogestems.ch

NEWSLETTER - NUMÉRO 4
DÉCEMBRE 2017 / Sandra Favrod

FÉLICITATIONS...

A NOS COLLABORATEURS ET NOUVELLEMENT PARENTS...



A NOS DIPLÔMÉS, CERTIFIÉS...

Madame
Amélie BILLION,
pour la réussite de son CAS
de praticienne formatrice,
EMS L'Ours

Madame
Rita GOMES DA COSTA E SILVA,
pour la réussite de son certificat de
Répondante HPCI,
EMS L'Ours

Madame
Doriane MARTIN
pour la réussite de son Module 1 – CAS
en curatelle d'adultes,
Secteur Administration

Madame
Carla SOUTILHA,
pour la réussite de son CAS
en psychogériatrie,
EMS L'Ours

A NOS FORMATEURS EN ENTREPRISE

Rôle FEE

Madame Aude Nicole,
Secteur hôtelier-intendance

Monsieur Robin Digier,
Secteur Cuisine

Madame Mélanie Henchoz,
Secteur Administration

Madame Gwenaëlle Jacot-Guillarmod,
EPSM La Pommeraie - Accompagnement-social

Madame Claudine Siffert-Ndayisaba,
EMS L'Ours - Soins

Monsieur José Cordey,
EMS L'Ours - Accompagnement-social

Prochainement Madame Céline Bourrou,
EPSM Chanella - Accompagnement-social

EN 2017, ILS FÊTENT LEURS...

... 5 ANS ...

Madame
Filomena DOS SANTOS,
Secteur hôtelier-intendance

Madame
Larisa Adriana DUMITRESCU RAMEL,
EMS L'Ours

Madame
Maria Sofia FERREIRA PESSOA,
EMS L'Ours

Madame Marie-Claude DAENZER,
HNM Le Clos des Tzams

Madame
Marlene Sofia CARDOSO ALVES JANEIRO,
HNM Le Clos des Tzams



... 10 ANS ...

Madame
Fabiana DE FREITAS OLIVEIRA ALMEIDA
EPSM La Pommeraie

Monsieur
Roland BISANG
EPSM La Pommeraie

... 15 ANS ...

Madame
Maria Alcina FERREIRA
Secteur hôtelier-intendance

... D'ANCIENNETÉ